

Vers une féminisation des collèges ?

9478 candidates se présenteront aux communales en Wallonie. Mais seule 1 liste sur 5 aura une femme à sa tête.

● **Interview :**
Marie-Alice PONTUS

Sur les 19 537 candidats qui se présentent aux élections communales, le 14 octobre prochain, 9 478 sont des femmes. Un nombre en légère baisse par rapport au scrutin précédent.

Mais quand on pousse le calcul un peu plus loin, on découvre que sur les 1 043 listes répertoriées aux communales, seules 235 sont menées par une femme contre 808 par un homme. Soit 1 liste sur 5. Dans certaines communes, comme Etterbeek, il n'y a tout simplement aucune femme tête de liste. Au niveau provincial, idem : 86 femmes têtes de liste contre 219 hommes.

Mais la prédominance des hommes en politique est un secret de polichinelle. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : un peu moins d'un bourgmestre sur 4 est une femme en Wallonie et à Bruxelles.

Pourtant, ce n'est pas faute

d'avoir tout fait pour favoriser la présence des femmes en politique. Depuis 2002, la parité est de mise.

Mais les choses devraient changer après le 14 octobre car plusieurs mesures ont été mises en place : le système de la tirette (alternance homme/femme sur une liste) ainsi que la représentativité d'au moins 1/3 de personnes du même sexe au sein des Collèges communaux.

Verra-t-on, dès lors, un après 14 octobre ? On a posé la question à Benoit Rihoux, professeur en sciences politiques à l'UCL.

Parité, tirette, quotas, ces mesures sont-elles les bonnes pour favoriser la présence des femmes ?

Sans aucun doute. Elles vont permettre d'augmenter la présence des femmes en politique mais cela se fera graduellement. On vient de loin quand même. Aujourd'hui, si elles sont présentes, elles occupent peu ou pas de gros poste à responsabilité. La faute à la notoriété. Mais ce sera le « plus » du principe de la tirette. En occupant la seconde place, elles auront une plus grande visibilité et donc plus de chances d'obtenir des postes comme échevin ou bourgmestre.

La visibilité et la notoriété sont si importantes lors du vote ?

Seule une petite partie des élec-

teurs font ce que l'on appelle un vote stratégique, c'est-à-dire qu'ils vont véritablement réfléchir pour qui voter. Au-delà de la couleur politique, ils voteront en fonction du genre mais aussi de la génération ou même de l'origine ethnique.

Par contre, le reste des électeurs votera en fonction de la notoriété d'un candidat ou de sa position sur la liste. En se disant, s'il est si bien placé, c'est qu'il est capable ou fiable. Notoriété et visibilité sont intimement liées. Et jusqu'à maintenant, ce sont les hommes qui occupent le plus de visibilité médiatique. C'est là que le bât blesse.

Ensuite, il faut reconnaître que l'héritage de notre société patriarcale véhicule encore des clichés qui laissent entendre qu'un homme est plus compétent qu'une femme.

Donc si on ne voit pas l'effet immédiat de la tirette cette année, on pourra le voir dans 6 ans lors des prochaines élections ?

Sans doute car les femmes qui auront atteint des postes à responsabilité cette année, auront acquis une notoriété/visibilité dans 6 ans. On le voit dans les pays nordiques, vous trouvez facilement des femmes qui occu-

pent des postes importants comme présidente ou Premier ministre. Chez nous, regardez qui

occupe ces postes ? La Belgique a encore du chemin à faire en matière d'égalité homme-femme et pas qu'en politique.

Mais encore faut-il que ces femmes veuillent rester durablement en politique ?

On le voit, la proportion des femmes qui quittent la politique est plus importante que chez les hommes. Elles quittent pour s'occuper de leurs parents ou de leurs enfants. Toujours la faute à la répartition des tâches.

Les femmes appellent les femmes... La féminisation des Collèges communaux pourrait les maintenir en place ?

Encore faut-il que les femmes aient accès à ces postes ! Au niveau local, elles font moins de plans de carrière. Après le 14 octobre, auront-elles accès aux portefeuilles importants comme les finances, l'emploi... ? Seront-elles cantonnées aux matières plus familiales comme l'accueil de l'enfance, l'enseignement ?

Enfin, les femmes font-elles de la politique autrement que les hommes ?

C'est aussi une question porteuse de stéréotypes. C'est une question que nous ne devrions pas nous poser si nous étions dans une société égalitaire. Je pense qu'il n'y a pas de différence notable. Tout est dans la perception. ■

Un quota pour les têtes de liste ?

Avec la lente féminisation des conseils et collèges communaux, faut-il voir le verre à moitié vide ou à moitié plein ? Certes, le taux de femmes têtes de liste n'explose pas cette année, mais ce n'est pas pour autant qu'il faut baisser les bras. Différentes initiatives existent pour doper la présence féminine au sein des exécutifs politiques. La ministre wallonne des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue, a lancé une campagne de sensibilisation « osez la politique ». Après un clip cet été, un second sera dévoilé aujourd'hui. Son but ? Inciter au vote en faveur des candidates, en appelant la place des femmes

dans l'Histoire politique. Autre exemple, une députée bruxelloise a lancé un site, <http://quedeshommes.be>, pour sensibiliser à la prédominance des hommes en tête de liste. Elle donne un aperçu du pourcentage par commune. Elle appelle entre autres les partis à veiller à l'avenir à davantage d'équilibre entre les hommes et les femmes à la tête de leur liste. Mais avoir des candidates ne signifie pas pour autant qu'on votera pour elles. On épinglera ainsi l'initiative des femmes du cdH, qui arpentent les marchés avec des t-shirts « Votez Femme ».

VITE DIT

Le calumet de la paix

Épinglée pour plusieurs dérapages (violences, dégradations...), la campagne électorale namuroise va peut-être retrouver un peu de sérénité. C'est en tout cas ce qu'appellent les têtes

de liste qui l'ont fait savoir officiellement. Ce message s'accompagne d'une photo où tous ces candidats posent ensemble. Nom d'une

pipe, que ce calumet de la paix est réconfortant.

Élections : en train de voter

Les convocations électorales arrivent dans les boîtes aux lettres. Sur cette convocation figure un mystérieux code SNCB. Pas d'inquiétude à avoir : ce code est à l'usage des personnes ayant déménagé récemment et

qui doivent donc aller voter dans leur Commune d'origine. Ces personnes peuvent être défrayées de leur billet de train même si ce n'est pas une excuse pour arriver en retard.

Sur cette photo, tous seront élus... sauf quatre

À Bièvre, commune de David Clarinval, il n'y a qu'une seule liste. L'enjeu est simple à résumer : tout le monde sera élu, sauf quatre candidats.